

### L'AGREMENT PRATICIEN·NE FFMBE. POURQUOI ? COMMENT ?

Créée le 12 octobre 2004, la Fédération Française de Massages Bien-Être a joué un rôle historique et unique dans l'émergence, en France, d'un nouveau métier : praticien·ne en massages bien-être.

La construction de ce projet professionnel passe obligatoirement par la validation d'un cycle de formation dans un Organisme de Formation Professionnelle Agréé FFMBE (OFPA) ou par le processus de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) conçu par la FFMBE.

Lorsque vous êtes en phase d'installation professionnelle et quel que soit le statut, salarié·e, créateur·trice d'entreprise, en portage salarial, la FFMBE propose un **agrément professionnel qui a la force et la garantie d'un label qualité**.

**Adhérer à la FFMBE, c'est bénéficier de conseils professionnels, d'offres adhérents à tarifs préférentiels et de services associés.**

En rejoignant la communauté des professionnels agréés FFMBE, vous vous engagez à respecter son code de déontologie gage de confiance pour vos clients entreprises, collectivités et particuliers.

### INFORMATIONS CONTRATS GROUPE ASSURANCE RCP ET PJ

En adhérant à la fédération dans la catégorie « praticien·ne agréé·e », la FFMBE vous offre la possibilité de souscrire une assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) et (Protection Juridique) à un tarif négocié. Ces contrats dits « de groupe », sont adaptés à l'activité professionnelle de masseur·euse bien-être et à ses particularités d'exercice telles que le travail à domicile ou en cabinet, en déplacement, en entreprises et collectivités territoriales, dans le tourisme, etc.

Les formulaires correspondant se trouvent dans le présent dossier d'adhésion et sur le site internet. La souscription se fera directement auprès de l'un des deux partenaires de la FFMBE : Gepca ou Medinat.

### PARTENARIAT UPSME – UNION PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE LA MICRO-ENTREPRISE

Vous souhaitez démarrer votre activité professionnelle et ne pas passer plus du temps qu'il n'en faut avec les formalités de création et la gestion de votre micro-entreprise. Nous avons des solutions pour vous permettre de vous concentrer sur le cœur de votre activité de massage bien-être : le partenariat FFMBE / UPSME.

L'UPSME est une association qui travaille depuis plusieurs années à l'information, l'accompagnement et la professionnalisation des personnes qui se lancent dans l'aventure économique en devenant leur propre employeur.

Ce partenariat financé par la FFMBE est **exclusivement réservé aux adhérent(e)s praticien(ne)s et futur(e)s praticien(ne)s FFMBE** et vous permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il vous donne accès à :

### Des services inclus dans le coût de l'adhésion FFMBE

- **Une réponse sous 48 heures à toute question en rapport avec la micro-entreprise** – Conseil et accompagnement individualisé
- **La création complète d'une micro-entreprise** jusqu'à la réception de l'avis de situation SIRENE
- **Mise en place** de l'accompagnement et de la formation à la gestion d'une micro-entreprise,
- **Mise en place** d'une plateforme de gestion complète et gratuite (en partenariat avec TIIME)
- **La gestion juridique d'une micro-entreprise :**
  - Modification, adjonction, suppression adresses personnelle et/ou professionnelle
  - Modification, adjonction, suppression activité principale et/ou secondaire.

### Des services avec supplément de cotisation à tarif préférentiel

- **Gestion des litiges :**
  - Litige URSSAF sur la perception de la taxe CMA Services ou CCI Services – Prise en charge du dossier avec demande de remboursement et d'annulation.
  - Litige URSSAF sur la prise en charge des formations. Prise en charge du dossier avec demande de modification d'affiliation pour rattachement à l'AGEFICE
  - Tout litige avec l'URSSAF ou avec l'Administration (Fisc, organismes sociaux, etc.)
  - Le complément de cotisation est de **40 €**
- **Rédaction de documents juridiques :**
  - Mentions légales et politique de confidentialité: document obligatoire dès lors que le micro-entrepreneur dispose d'un site internet (vitrine ou marchand)
  - Conditions Générales de Vente Prestations de services: document obligatoire qui doit être remis à tous les clients, affiché dans le local professionnel et mis sur le site internet (si le catalogue tarifaire est présent)
  - Contrat de prestations de services: document indispensable dans le cadre d'une prestation avec un autre professionnel. Il permet de préciser les conditions dans lesquelles vont s'exécuter les prestations, qu'elles soient ponctuelles ou sur une période donnée.
  - Le complément de cotisation est fonction de la prestation demandée :
    - **77 €** (au lieu de 110 €) pour la rédaction d'un document cité ci-dessus,
    - **112 €** (au lieu de 160 €) pour la rédaction de deux documents au choix
- **Mise à disposition du partenariat avec la CNPM Consommation** qui est un organisme de médiation de la consommation. Pour rappel, l'adhésion à ce dispositif de médiation est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Pour adhérer à cet organisme de médiation de la consommation, l'adhérent de la FFMBE aura à régler l'adhésion au prix en vigueur, directement auprès de la CNPM. Actuellement, ce prix est de 36 € pour une durée de 3 ans.

**Vous pouvez souscrire à tous ces services directement en ligne sur le site de l'UPSME <https://upsme.fr/le-partenariat-de-lupsme-avec-la-ffmbe/>**

### CONSTITUER LE DOSSIER

**Pour adhérer en qualité de « praticien·ne agréé·e FFMBE »,** remplir le présent dossier dans sa totalité et joindre la liste des pièces justificatives.

**A réception du dossier conforme et complet,** un email de confirmation vous est adressé pour que vous puissiez souscrire à une **assurance groupe FFMBE**.

### COORDONNEES PERSONNELLES

Prénom .....  
Nom .....  
Date de naissance ...../...../...../  
Adresse .....  
Code postal /Ville .....  
Téléphone fixe ...../...../...../...../..... Téléphone mobile ...../...../...../...../.....  
Adresse de courriel .....@.....

### STATUT PROFESSIONNEL

Statut                      Salarié ou portage salarial     OUI     NON (remplir ci-dessous)

Activité à domicile     OUI     NON

Structure juridique .....      Code APE .....

Créée le ...../...../...../      Nom / Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal /Ville .....

Téléphone fixe ...../...../...../...../.....      Téléphone mobile ...../...../...../...../.....

Adresse de courriel .....@.....

Site internet .....

### LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE – CONFORMITE RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont conservées pendant toute la durée de l'adhésion.

Les modalités sont précisées dans l'article 27 du règlement intérieur de la fédération.

Les données à caractère personnel ne peuvent être conservées après la démission, la radiation ou le départ, **sauf accord exprès de l'intéressé**.

Conformément à la loi, vous pouvez exercer **vos droits d'accès aux données** vous concernant et les faire rectifier en contactant le pôle administratif à [administration@ffmbe.fr](mailto:administration@ffmbe.fr)

### LISTE DES PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

- Copie du certificat de praticien·ne en massages bien-être portant sur le cursus agréé FFMBE
- Copie d'un justificatif d'emploi ou d'installation professionnelle tels que : avis de situation INSEE, extrait Kbis, attestation d'emploi, attestation de portage salarial ou couveuse entreprise **SAUF si vous souhaitez faire appel à l'UPSME** (voir page 2).
- Extrait de casier judiciaire bulletin n° 3
- Les supports de communication existants + photos du lieu ou local où l'activité sera exercée
- Exemple d'un questionnaire d'identification des précautions préalable au massage
- Photocopie de l'attestation d'assurance RC professionnelle en cours de validité. L'envoi de cette attestation est différé, le temps de la recevoir, quand elle est souscrite auprès d'un partenaire FFMBE

### ENGAGEMENTS

Je soussigné (e) souhaite adhérer à la FFMBE en qualité de « praticien·ne agréé·e FFMBE » pour une durée d'un an, renouvelable à la date d'échéance de la cotisation

Je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de la FFMBE que je peux consulter en ligne sur le site de la FFMBE

Je m'engage à respecter le code de déontologie du·de la praticien·ne agréé·e FFMBE

Je m'engage à utiliser le logo et l'agrément de la FFMBE pendant la durée de mon agrément et à ne plus en faire usage si je perds cet agrément

J'accepte par la présente adhésion de recevoir par email ou courrier les communications, actualités et informations de la FFMBE

J'accepte que mes coordonnées professionnelles soient publiées sur l'annuaire du site [www.ffmbe.fr](http://www.ffmbe.fr)

J'ai pris connaissance des Informations relatives au RGPD (cf. annexe au formulaire d'adhésion). Dans le cas où je souhaite que la FFMBE conserve mes données personnelles après mon départ de l'association, je coche la case

Fait à ..... Date ...../...../.....

Signature précédée de la mention

**Lu et approuvé**

### REGLEMENT AU CHOIX

Le montant de l'adhésion est de 150€. Vous pouvez régler :

- **par carte bancaire directement en ligne sur le site de la FFMBE :**  
<https://www.ffmbe.net/collect/description/161377-a-adhesion-et-re-adhesion-2021?header=%2Fpage%2F1313766-adhesion-en-ligne-2021>
- **Par chèque à l'ordre de la FFMBE**
- **Par virement**  
IBAN (International Bank Account Number) FR76 1820 6002 1165 0299 2917 884  
Code BIC (Bank Identification Code) - Code Swift : AGRIFRPP882